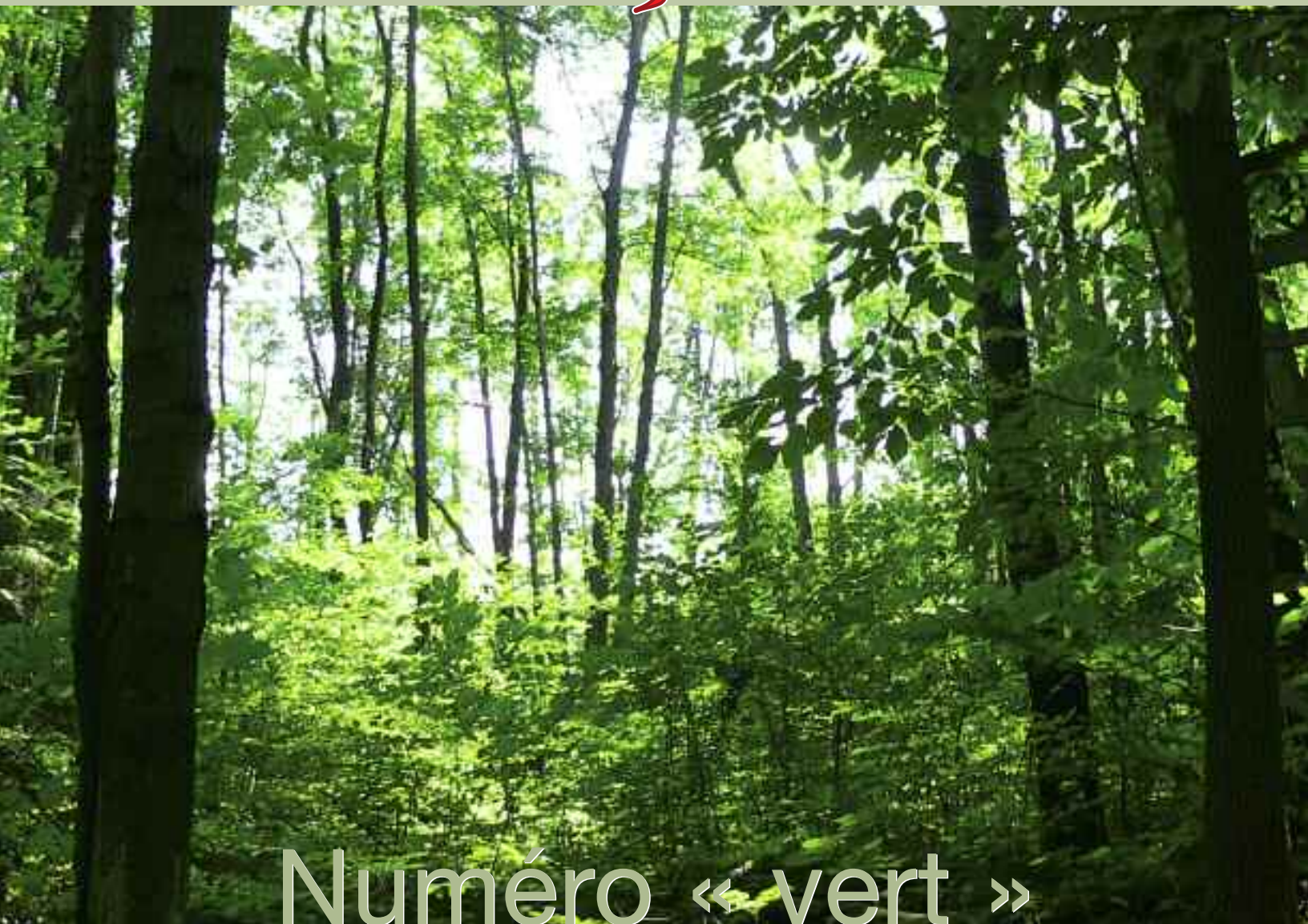


Questions de patrimoine

Une publication de la Fiducie du patrimoine ontarien • Volume 4, Numéro 2



Numéro « vert »

Dans ce numéro

| Une météorite géante s'écrase
dans le parc Algonquin

| Restituer à la nature

| Le jardinage, clé de la biodiversité

Mai/Juin 2006

www.heritagetrust.on.ca





J.D. STRACHAN
CONSTRUCTION LIMITED
General Contractors, Construction Managers
Specialists in
Heritage Carpentry & Millwork, Window Restoration
and Heavy Timber Repair

Phone: (905) 833-0681
www.jdstrachan.com



Archival
CARR MCLEAN
Museum • Archival • Conservation
Equipment, Materials and Supplies
NEW 2006 Archival Catalogue
www.carrmclean.ca
Call: 1-800-268-2123 • Fax: 1-800-671-3397



Robert J. Burns, Ph.D.
Heritage Resources Consultant
• Historical Research and Analysis
• Home and Property History
• Corporate and Advertising History
• Heritage Product Marketing Research
"Delivering the Past"
rjburns@travel-net.com
www.travel-net.com/~rjburns
"The Baptist Parsonage" (est.1855)
46249 Sparta Line, P.O. Box 84
Sparta, ON N0L 2H0
Tel/Fax.: (519) 775-2613

Digitize
Before it's too late.
From Super8 & 8mm film, VHS, Beta, Hi8, Hi8i tape, miniDV,
High Quality Transfers to DVD
Richard Thomas Communications
519-376-5805 rjthomas@sympatico.ca



FAITES DE QUESTIONS DE PATRIMOINE VOTRE AFFAIRE.
POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC L'UNITÉ DE LA COMMERCIALISATION ET DES COMMUNICATIONS AU 416 325-5015 OU À : MARKETING@HERITAGEFDN.ON.CA.

Message de l'honorable Lincoln M. Alexander, président



Photo : avec la permission de Gilbert & Associates, Toronto

Nombreuses sont les personnes qui ne le savent pas, mais en 1968, le premier don fait à la Fiducie du patrimoine ontarien (anciennement la Fondation du patrimoine ontarien) était une propriété du patrimoine naturel, le parc Glassco à Kleinburg. Cette parcelle de 494 acres (200 hectares) est située dans la vallée de la rivière Humber Est, et jouxte la zone de conservation Boyd et la Collection McMichael d'art canadien. Le patrimoine naturel a toujours revêtu une importance aux yeux de la Fiducie du patrimoine ontarien. De nos jours, il reste un pôle d'intérêt de nos activités.

Nous sommes ravis de mettre en valeur les efforts de préservation du patrimoine naturel dans ce numéro « vert » de *Questions de patrimoine*. Les marais, marécages, prairies et formations géologiques de la province sont des trésors qui enrichissent notre environnement naturel.

La Fiducie gère un portefeuille de plus de 140 propriétés du patrimoine naturel, y compris plus de 100 propriétés le long du sentier Bruce. Les terres protégées incluent l'habitat d'espèces menacées, des forêts caroliniennes rares, des prairies à herbes hautes constellées de fleurs, des marais, des caractéristiques écologiques de la moraine d'Oak Ridges, des zones sauvages du Bouclier canadien et des propriétés situées sur le spectaculaire escarpement du Niagara.

La Fiducie favorise d'adoption de méthodes novatrices de protection du patrimoine naturel, encourage une bonne gestion, aide les collectivités à mener à bien des projets locaux de conservation du patrimoine et collabore avec des offices de conservation de la nature comme la Bruce Trail Association, la Commission de l'escarpement du Niagara, des fiducies foncières locales, des administrations municipales et le gouvernement provincial.

Profitez de vos promenades le long de sentiers de l'Ontario et revenez souvent visiter les zones de conservation. Votre soutien nous aide à garder nos grands espaces verts intacts dans l'intérêt des générations actuelles et futures.

Profitez-en !

Contents

REPORTAGE
L'écologisation n'est pas un objectif facile 2
RÉCIT DES HISTOIRES ONTARIENNES
Une météorite géante s'écrase dans le parc Algonquin 4
POUR QUE VIVE NOTRE PATRIMOINE
Collaborer à la sauvegarde du patrimoine naturel 5
SUCCÈS
Restituer à la nature... 6
NOUVELLES DE LA FIDUCIE
Nomination d'un nouveau membre du conseil d'administration 7
C'est la saison des plaques! 8
La Fiducie change de visage 9
Points saillants de la Semaine du patrimoine 9
La frénésie des préparatifs du mariage 10
FLORE ET FAUNE
L'arbre provincial : Le pin blanc 11
PLEINS FEUX SUR LE PATRIMOINE
L'anatomie d'une servitude protectrice du patrimoine 12
PROTÉGER LE PASSÉ
Le jardinage, clé de la biodiversité 13
TRÉSORS
Laisser des traces 14
À L'AFFICHE . . .
. . . sur les étagères 16
CHRONIQUE
Des arbres remarquables : Préservation des arbres patrimoniaux en Ontario 17

Reportage

L'écologisation n'est pas un objectif facile,
Page 2



La propriété Tuckerman près de la Ville de Kawartha Lakes a été acquise par la Fiducie du patrimoine ontarien en 2004.

Questions de patrimoine

Questions de patrimoine est publié en français et en anglais et son tirage combiné est de 10 500 exemplaires.

Tarifs publicitaires :

Noir et blanc	
Carte d'affaires	100 \$
1/4 page	225 \$
1/2 page	500 \$
Page entière	900 \$
Couleur	
Carte d'affaires	150 \$
1/4 page	300 \$
1/2 page	700 \$
Page entière	1 200 \$

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la :
Fiducie du patrimoine ontarien
10, rue Adelaide Est, Bureau 302
Toronto (Ontario) M5C 1J3
Téléphone : 416 325-5015
Télécopie : 416 314-0744
Courriel : marketing@heritagefdn.on.ca
Site Web : www.heritagetrust.on.ca

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2006
© Fiducie du patrimoine ontarien, 2006
Photos © Fiducie du patrimoine ontarien, 2006, sauf indication contraire.

Édité par la Fiducie du patrimoine ontarien (un organisme relevant du ministère de la Culture de l'Ontario).

♻ Cette publication est imprimée sur du papier recyclé avec des encres à base d'huile végétale. Aidez-nous à protéger l'environnement en partageant ou en recyclant cette publication une fois que vous l'aurez lue.

Also available in English.

Toute annonce ou tout encart dans la présente publication ne signifie pas automatiquement que la province de l'Ontario appuie les sociétés, les produits ou les services en question. La Fiducie du patrimoine ontarien n'est pas responsable des erreurs, omissions ou représentations fallacieuses figurant dans toute annonce ou tout encart.

L'écologisation n'est pas un objectif facile

Pour un Ontario vert et sain Par Tony Buszynski

La conservation du patrimoine naturel est une préoccupation qui remonte au tout début de notre pays et qui animait les Premières nations dont la relation étroite avec la nature se reflétait dans leurs principes religieux reposant sur la conviction que le monde physique qui leur avait été donné était habité par des esprits. Les Premières nations n'ont pas modifié de façon importante le milieu naturel duquel elles tiraient leur subsistance.

Asclépiade tubéreuse. Photo : Karen Abel



Avec la colonisation européenne et la croissance démographique continue qui s'en est suivie, l'agriculture ainsi que l'exploitation des ressources minières et forestières ont sans relâche mis à rude épreuve l'environnement naturel. La croissance économique qu'a connue notre pays s'est traduite par une transformation des forêts et des terres naturelles en terres agricoles et en zones urbaines/industrielles. La prospérité économique à laquelle ont pu aspirer de plus en plus de personnes s'est concrétisée au détriment de ce qui pouvait paraître être un environnement naturel imperturbable.

Du milieu à la fin du 19^e siècle, nous nous sommes aperçus avec regret de la disparition d'espèces telles la tourte voyageuse, le dindon sauvage et le couguar. La création de clubs et de musées naturalistes a donné le coup d'envoi au mouvement en faveur de la protection et de la préservation de notre patrimoine naturel. Des lois en matière de conservation ont été adoptées. Le parc Algonquin est devenu le premier parc provincial de l'Ontario. Les établissements d'enseignement postsecondaire ont commencé à s'intéresser de plus en plus aux sciences naturelles; le patrimoine naturel s'est vu attribuer le rôle de refuge permettant d'oublier pour un moment le rythme accéléré de la vie

urbaine. Des artistes comme ceux du Groupe des sept ont exprimé ces sentiments dans leurs toiles. Et le tourisme, qui a pris la forme de centres de villégiature de luxe et de chalets, est devenu à la mode pour renouer avec la nature.

La nature a aussi contribué à faire ressortir l'importance du patrimoine naturel. La dévastation causée par l'ouragan Hazel en 1954 a donné lieu à la création par le gouvernement provincial d'organismes de conservation dans tout le Sud de l'Ontario pour faciliter la gestion des bassins versants et pour veiller à ce que l'aménagement urbain soit compatible avec les systèmes naturels.

De nombreux organismes de défense du patrimoine naturel ont été créés au cours des 20^e et 21^e siècles. Des organismes comme la Société canadienne pour la conservation de la nature, Canards Illimités Canada et Ontario Land Trust Alliance – ainsi que de nombreuses fiducies foncières locales et des clubs de naturalisme et d'escalade – ont vu le jour et se sont fait les champions de la protection du patrimoine naturel.

Au cours du siècle dernier, les gouvernements provinciaux ont lancé de nombreuses initiatives pour aider à préserver le patrimoine naturel. La Fondation du

patrimoine ontarien (maintenant appelée la Fiducie du patrimoine ontarien) a été créée en 1967 à titre de principal organisme de la province chargé de la préservation du patrimoine architectural, culturel et naturel. Le ministère des Ressources naturelles (MRN) a établi un réseau de 319 parcs et de 280 réserves de conservation dans le but de favoriser les occasions de loisirs en plein air et d'appréciation du patrimoine naturel. Le gouvernement provincial a aussi établi la Commission de l'escarpement du Niagara et lui a confié la tâche d'administrer le Plan de l'escarpement du Niagara.

Depuis les années 1980, des organismes de conservation jouent un rôle particulièrement actif dans le domaine de la protection du patrimoine naturel. Ainsi, c'est en 1982 qu'a été créée la Natural Heritage League – groupe d'organismes voués à la protection du patrimoine naturel. Depuis lors, de nombreux programmes d'acquisition et d'intendance des terres qui reposent sur des partenariats de conservation publics et privés ont été lancés. Au nombre des programmes de ce



Liatride commune . Photo: Karen Abel



La propriété Tuckerman, près de la Ville de Kawartha Lakes, a été acquise par la Fiducie du patrimoine ontarien en 2004.

genre qui ont été mis sur pied dans le passé, mentionnons ceux-ci : Programme d'acquisition et d'intendance des terres de l'escarpement du Niagara (1985); Plan conjoint des habitats de l'Est (1986); Programme de protection des zones naturelles (1998); et Programme d'acquisition de terres à vocation écologique (2002). Les partenariats actuels comprennent : le Programme des espaces verts de Conservation de la nature Canada/MRN (2004); le Programme d'aide de l'Ontario Nature Trust (2004); et le Programme d'acquisition et d'intendance des terres de la Fiducie du patrimoine ontarien/MRN.

Au cours des dernières années, de nombreuses autres initiatives ont été prises en vue de protéger notre environnement naturel. La Fondation de la moraine d'Oak Ridges, créée en 2001, œuvre à protéger les principaux éléments du patrimoine naturel de la moraine d'Oak Ridges. Une nouvelle ceinture de verdure a été créée autour de la région du grand Toronto, ceinture dont la gestion a été confiée à une nouvelle Fondation de la ceinture de verdure. La Loi sur l'aménagement du territoire de l'Ontario a renforcé la nécessité pour les municipalités de tenir compte du patrimoine naturel dans leurs plans

d'aménagement du territoire. Le MRN continue de travailler avec de nombreux partenaires en vue d'établir le réseau du patrimoine naturel du Sud de l'Ontario.

La conservation du patrimoine naturel a beaucoup évolué depuis l'époque où les ressources naturelles paraissaient inépuisables. Aujourd'hui, ce sont les besoins de conservation qui paraissent sans fin. De grandes réalisations relatives à la préservation et à l'intendance d'importantes zones du patrimoine naturel réparties dans tout l'Ontario sont attribuables aux efforts continus de nombreux organismes de conservation dévoués. Or, il reste encore beaucoup à faire pour veiller à ce que les Ontariennes et Ontariens de demain jouissent d'un environnement vert et sain.

Tony Buszynski est le chef d'équipe par intérim pour le Programme d'acquisition et d'intendance des terres de la Fiducie du patrimoine de l'Ontario.

Fiducie du patrimoine ontarien - Statistiques (au 31 mars 2006) :

- **Propriétés du sentier Bruce appartenant à la Fiducie** : 101 (4 055 acres/1 641 hectares)
- **Autres propriétés du patrimoine naturel appartenant à la Fiducie** : 42 (5 730 acres/2 319 hectares)
- **Propriétés du patrimoine naturel comportant des sites archéologiques enregistrés** : 10
- **Bâtiments patrimoniaux situés sur des terres du patrimoine naturel appartenant à la Fiducie** : 24
- **Zone que la Fiducie a contribué à conserver grâce à ses programmes de subventions** : 36 000 acres/14 499 hectares)
- **Propriétés du patrimoine naturel protégées par une servitude** : 14
- **Plaques commémorant le patrimoine naturel/à thème environnemental** : 42

Cela aurait fait les manchettes il y a 450 millions d'années! De nos jours, c'est un élément fascinant de notre paysage naturel.

Ce n'est pas un conte de science fiction, mais plutôt l'explication la plus vraisemblable de la façon dont a été créé le cratère de Brent dans le parc Algonquin, en Ontario. Soudain, une météorite géante tombe de l'espace extra-atmosphérique. Voyageant à tombeau ouvert, elle s'écrase sur le sol en un instant. Au moment du choc, l'impact de l'explosion libère une énergie équivalente à 250 méga-tonnes de TNT et envoie des ondes de choc à travers toute la région. Dans son sillage, elle laisse un énorme cratère de près de quatre kilomètres de large et de centaines de mètres de profondeur. Situé à la limite nord du parc Algonquin, près du village de Brent, le cratère est un élément fascinant de notre histoire géologique.

Découvert en 1951 à partir de photographies aériennes prises à haute altitude, le cratère apparaît comme une dépression circulaire au milieu de forêts denses, les lacs Gilmour et Tecumseh définissant sa limite nord. Des recherches géophysiques et des forages au diamant ont montré que le cratère contient plus de 250 mètres de roche sédimentaire – y compris du calcaire, de la dolomie, du grès, de la siltite, du schiste et du gypse. En dessous, se trouve une couche de brèche épaisse de plusieurs centaines de mètres, composée de fragments de roche.

De nos jours, les visiteurs explorent le cratère de Brent à pied. L'entrée du site se fait par Brent Road, une route d'accès située sur le côté nord du parc, près de la route 17. Le bureau du parc du lac Cedar-Brent est situé sur le parcours et l'entrée du sentier du cratère de Brent est plus bas sur la route; il y a aussi un terrain de camping à proximité. Les

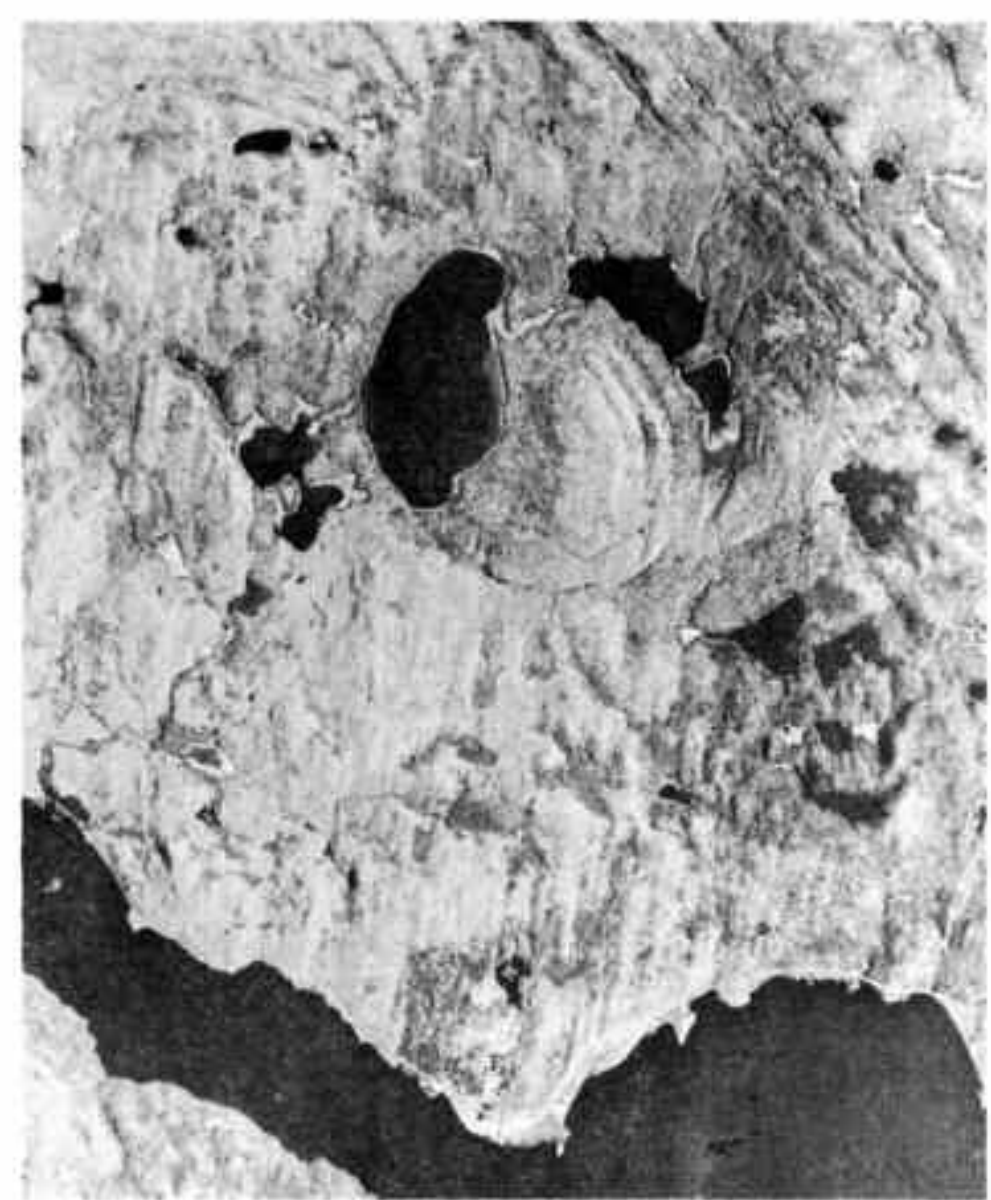
habituels du parc Algonquin devraient savoir que Brent Road offre un excellent accès au cœur du parc.

Dans le cratère, un sentier de randonnée interprétatif de deux kilomètres présente six endroits numérotés désignant ses caractéristiques géologiques. Le sentier descend le long du bord érodé du cratère, avance jusqu'au lac Tecumseh et remonte le mur du cratère.

Le premier arrêt sur le sentier est la tour d'observation, où une plaque provinciale commémore le site. La tour offre les meilleures vues jusqu'au bord opposé du cratère, donnant aux visiteurs un aperçu de sa

UNE MÉTÉORITE GÉANTE S'ÉCRASE DANS LE PARC ALGONQUIN

Par Catrina Colme



taille originale et de l'impact à grande vitesse de la météorite géante.

Des preuves de l'impact de la météorite sont visibles le long du sentier sous forme d'éclats de roche causés par l'explosion. Les visiteurs découvrent aussi le sol sablonneux et caillouteux laissé par les glaciers, qui semble spongieux sous les pas; ils font également connaissance avec l'écosystème particulier créé dans le sillage de l'écrasement de la météorite.

Le cratère de Brent raconte l'histoire d'un événement préhistorique qui a marqué de façon permanente le paysage de notre province. Ce qui reste

aujourd'hui de cet extraordinaire moment à l'origine des temps mérite une visite.

Catrina Colme est coordonnatrice, Commercialisation et communications, à la Fiducie du patrimoine ontarien.

COLLABORER À LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE NATUREL

Par Tony Buszynski

Vu la pression croissante et constante liée à la construction de logements et de routes et au développement des activités commerciales et industrielles en Ontario, la protection du patrimoine naturel est devenue plus essentielle que jamais pour assurer la survie de la biodiversité, la santé de l'homme et les loisirs de plein air. Aucun organisme ne peut garantir seul la protection vitale du patrimoine naturel et l'intendance des terres – cela ne peut se faire que par le partage des ressources. La Fiducie du patrimoine ontarien doit s'en remettre à un réseau de partenariats à différents niveaux. Heureusement, la Fiducie occupe une position exceptionnelle qui lui permet de réunir ces différents groupes pour atteindre cet objectif commun.

(MRN), est un exemple concret de partenariat réussi. Actuellement, la Fiducie a la responsabilité de distribuer les 6 millions de dollars du Programme d'acquisition et d'intendance des terres dans le cadre du programme Espaces naturels, en collaboration avec le MRN et avec d'autres organismes ontariens de conservation.

L'initiative Espaces naturels, qui fait appel à des partenaires de conservation privés et publics, contribuera à la définition des priorités pour l'acquisition de propriétés du patrimoine naturel dans le Sud de l'Ontario – là où les pressions liées à l'aménagement sont le plus vivement ressenties. Cette approche stratégique en matière d'identification de vastes superficies de terres du patrimoine naturel, qui revêtent une



Discussion sur le terrain dans la forêt Speyside au sujet de la gestion de la propriété entre le personnel de la Bruce Trail Association, de la Fiducie du patrimoine ontarien, du ministère des Richesses naturelles et de Conservation Halton. Photo : Eric Boysen, MRN.

La Fiducie s'associe aux ministères provinciaux pour concevoir des programmes d'acquisition de terrains et d'intendance qui, avec l'aide d'autres organismes de conservation, garantissent et protègent les terres du patrimoine naturel. Le Programme de l'acquisition et la sauvegarde volontaire des terrains de l'escarpement du Niagara, administré en coopération avec le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario

grande importance, permettra de concentrer des ressources limitées sur des propriétés du patrimoine naturel qui ont absolument besoin d'être protégées.

Parmi les autres partenaires de la Fiducie figurent, entre autres, des offices de conservation de la nature, des organismes du patrimoine naturel, des municipalités, des fiducies foncières privées et des groupes de protection de la nature. Des terres privées

sont acquises en association avec un organisme partenaire et le titre de propriété est détenu par la Fiducie. Les partenaires assurent alors l'intendance à long terme de la propriété. Par conséquent, les propriétés du patrimoine naturel de toute la province bénéficient des soins attentifs de personnes qui habitent dans les environs - les mêmes personnes qui sont attachées à ces propriétés et qui souhaitent les traiter de façon personnalisée.

Plus de 95 pour cent des propriétés du patrimoine naturel de la Fiducie sont gérés par le biais de partenariats avec des organismes locaux de conservation. La Fiducie a établi, par exemple, un partenariat durable avec la Bruce Trail Association (BTA) pour concrétiser un rêve consistant à trouver un chemin permanent au sentier Bruce. La Fiducie détient le titre de propriété sur plus de 100 propriétés le long du sentier Bruce. Ces propriétés sont entretenues par des clubs locaux et des bénévoles dévoués de la BTA.

Des propriétaires fonciers privés continuent à créer le changement. Ils sont nombreux à avoir tranquillement entretenu et protégé leurs terres – dans certains cas, depuis des générations. Ces individus lèguent parfois leurs terres à des organismes de conservation, tels que la Fiducie, ou acceptent que leurs propriétés soient assujetties à une servitude protectrice du patrimoine. De toute façon, ils veillent à ce que leurs terres restent protégées à perpétuité.

La collaboration étroite entre les particuliers et les organismes peut être extrêmement bénéfique. Un plus grand nombre de terrains du patrimoine naturel seront protégés plus rapidement grâce à des partenariats efficaces et au partage des ressources. Ces efforts combinés contribuent à assurer la défense durable de la biodiversité et à améliorer la qualité de vie de l'ensemble de la population.

Tony Buszynski est le chef d'équipe par intérim du patrimoine naturel et le coordonnateur du Programme d'acquisition et d'intendance des terres dans le cadre du programme Espaces naturels de la Fiducie du patrimoine ontarien

RESTITUER À LA NATURE...

Par Barbara Heidenreich

Le Sud-Ouest de l'Ontario abrite la flore et la faune la plus riche du pays. Connue comme le Sud profond du Canada, cette zone comprend des sassafras, des cornouillers de la Floride, des tulipiers d'Amérique et des petits polatouches. C'est aussi l'habitat des espèces les plus menacées et les plus rares du Canada.

La plus grande parcelle de forêt californienne intacte du Sud-Ouest de l'Ontario appartenait à John Cornelius Backhouse. Elle est située dans le comté de Norfolk. Ce terrain (connu sous le nom de forêt Backus) a été vendu par la famille Backus à la Big Creek Conservation Authority qui fusionna avec la Long Point Region Conservation Authority (LPRCA) en 1956. Ce qui rend la forêt Backus si extraordinaire, c'est sa combinaison unique d'espèces méridionales exceptionnelles dans les zones forestières des hautes terres avec les espèces indigènes de hêtre, d'érable à sucre, d'érable rouge et de chêne.

Au fil des années, le terrain initial de 651 acres (260 hectares) s'est agrandi grâce à un partenariat exceptionnel qui comprend la Fiducie du patrimoine ontarien, la Société canadienne pour la conservation de la nature (SCCN) et la LPRCA. La parcelle Barrett-Sanderson de 86 acres (35 hectares) à South Walsingham a été récemment transférée à la LPRCA. (Harry Barrett a été membre de la LPRCA de 1976 à 1981 et membre du conseil d'administration de l'ancienne Fondation du patrimoine ontarien. Floyd Sanderson a été membre de la LPRCA de 1982 à 2003 et signataire de la servitude initiale protectrice du patrimoine de 20 ans sur la forêt Backus, détenue par la Fiducie.)

La parcelle Barrett-Sanderson est un excellent exemple de la façon dont les partenariats fonctionnent au mieux. Achetée par la SCCN, la propriété du site a été transférée à la LPRCA, sous réserve de la signature d'une entente de conservation entre la LPRCA et la Fiducie, qui restreint les possibilités de subdiviser ou de modifier la propriété, quelle qu'en soit la méthode. La LPRCA a, en retour, augmenté de 30 000 \$ sa contribution au fonds de dotation de la forêt Backus administré par la Fiducie.

L'intendance et la restauration doivent être entreprises conformément au plan mis au point par la SCCN. Le comité consultatif de la forêt Backus – composé de représentants de la LPRCA, du MRN, de la Fiducie et des Norfolk Field Naturalists avec la collaboration, le cas échéant, d'autres experts du patrimoine naturel – examine les plans d'intendance et autorise le versement des fonds provenant des intérêts générés par le fonds de dotation de la forêt Backus.

Deux ententes ont été signées pour assurer l'intendance de la forêt Backus – l'entente de conservation de la forêt Backus et le fonds de dotation de la forêt Backus. Bien que ces documents aient été signés par la Fondation (Fiducie) et la LPRCA, ils reflètent les intérêts concordants de nombreux

groupes. Ces deux ententes ont guidé avec succès, depuis maintenant plusieurs années, tous les aspects de la conservation de la forêt Backus, et continueront à le faire jusqu'en janvier 2010 – et si possible après cette date.

Le transfert, à l'automne 2005, de la parcelle Barrett-Sanderson à la LPRCA a officiellement marqué le lancement de la campagne d'amélioration de la forêt Backus – une initiative de collecte de fonds de 500 000 \$ soutenue par la Fondation Trillium de l'Ontario. La campagne vise à renforcer l'intendance, la recherche, le contrôle et la sécurisation du terrain. Chaque activité permettra de mieux protéger la forêt Backus. Les personnes qui soutiennent la campagne



de la forêt Backus effectuent une restitution à la nature, garantissant que la forêt, qui s'étend maintenant sur 1 129 acres (457 hectares), est bien entretenue et croît.

Barbara Heidenreich est coordonnatrice du patrimoine naturel à la Fiducie du patrimoine ontarien.

Pour savoir comment faire un don en faveur de la campagne d'amélioration de la forêt Backus, veuillez vous adresser à :

**Janice Robertson
a/s de Long Point Foundation
C.P. 1
Vittori ON N0E 1W0
Téléphone : 519 428-4623**

LA MINISTRE DE LA CULTURE ANNONCE L'OCTROI DE 10 MILLIONS DE DOLLARS À LA FIDUCIE



La ministre de la Culture de l'Ontario, M^{me} Caroline Di Cocco

Tous les adeptes du patrimoine souhaitent la bienvenue à la nouvelle ministre de la Culture, l'honorable Caroline Di Cocco. Éluë en 1999 puis réélue en 2003 dans la circonscription de Sarnia-Lambton, Mme Di Cocco a été critique de la culture et du patrimoine dans l'opposition. En avril 2006,

après avoir été adjointe parlementaire du premier ministre, M^{me} Di Cocco a été nommée pour la première fois membre du Conseil des ministres comme nouvelle ministre de la Culture.

Le samedi 20 mai 2006, la ministre, Mme Di Cocco, a annoncé un investissement de 10 millions de dollars consenti par le gouvernement de l'Ontario pour préserver et promouvoir le patrimoine de collectivités de tout l'Ontario. Cette annonce, faite au Lieu historique de la Case de l'oncle Tom, à Dresden, l'a été lors d'un événement spécial d'inauguration du lieu historique pour la saison et d'une nouvelle exposition intitulée *Je ferai un bon usage de ma liberté*.

« Notre gouvernement est déterminé à célébrer des personnages, lieux et événements qui ont façonné et continuent de façonner notre société », a déclaré Mme Di Cocco. « Cet investissement est une mesure significative permettant de renforcer la capacité de la Fiducie du patrimoine ontarien de préserver et protéger nos sites patrimoniaux les plus importants. »

« La préservation et la conservation du patrimoine ontarien nous aident à édifier des collectivités plus fortes et à améliorer la qualité de vie des familles de toute la province », a remarqué Mme Di Cocco. « Le gouvernement de l'Ontario continuera de collaborer avec la FPO et d'autres intervenants du secteur du patrimoine pour veiller à ce que les trésors patrimoniaux uniques et irremplaçables de l'Ontario soient protégés dans l'intérêt des générations actuelles et futures. »

La Fiducie tient à remercier la ministre et le gouvernement de leur soutien continu à l'égard de ses travaux dans tout l'Ontario.

NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président est heureux d'annoncer que M. Thomas H.B. Symons de Peterborough vient d'être nommé au conseil d'administration de la Fiducie du patrimoine ontarien. Le professeur Symons est le fondateur de l'Université Trent dont il a été le président et le vice-chancelier de 1961 à 1972. Nommé président de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada en 1986, son mandat a pris fin en 1996.

Les travaux du professeur Symons dans les domaines de l'éducation, des droits de la personne et de la conservation du patrimoine lui ont valu une reconnaissance nationale et internationale et des diplômes honoris causa de 14 universités et collèges du Canada et de l'étranger. Il a été nommé Compagnon de l'Ordre du Canada et membre de l'Ordre de l'Ontario

C'EST LA SAISON DES PLAQUES!

En 2006, la Fiducie du patrimoine ontarien a prévu plusieurs cérémonies de dévoilement de plaques intéressantes dans toute la province. Qu'il s'agisse d'une bataille ou d'une école secondaire, de la présence française à Hearst, de l'honorable Pauline McGibbon, d'une ferme industrielle ou encore d'une colonie de peuplement noire unique, toutes ces plaques relatent l'histoire remarquable de l'Ontario..

Le Programme des plaques provinciales est l'activité la plus ancienne et la mieux connue de la Fiducie du patrimoine ontarien. Depuis 1953, près de 1 200 de ces plaques de couleur bleue et or ont été dévoilées. Joignez-vous à nous dans des collectivités proches de chez vous pour rendre hommage à ces personnages, lieux et événements importants.

Samedi 3 juin – Bataille de Ridgeway

La bataille commémore l'invasion du Canada par des révolutionnaires irlandais-américains, appelés les Fenians, le 1^{er} juin 1866. La bataille provoqua une onde de choc dans tout le pays et entraîna une amélioration des systèmes de défense canadiens et donna une impulsion au mouvement en faveur de la Confédération. (Fort Erie)



Conception d'un artiste de la bataille de Ridgeway, datant de 1869. Bibliothèque et Archives du Canada.



Vue vers le sud de l'école secondaire de Cornwall, telle qu'elle apparaissait sur une gravure de 1845 de John G. Howard. (Bibliothèque publique de Toronto/ Bibliothèque de référence de Toronto, T30795.)

Samedi 8 juillet – Colonie de peuplement noire d'Otterville

Bien que l'esclavage ait été aboli en Ohio en 1802, un Code des Noirs restrictif existait toujours, ce qui rendait la vie des Noirs dans cet État difficile. Nombre de ces Noirs décidèrent d'immigrer au Canada dans les années 1850 et de s'établir, avec l'aide des Quakers de l'Ohio, de l'Indiana et du Canada, près d'Otter Creek Mills. On rendra hommage à cette communauté en dévoilant une plaque. (Otterville)



Photo : avec la permission de Marvin Degazio.

Dimanche 6 août – Ferme industrielle de Burwash

La ferme industrielle de Burwash, créée en 1914, reposait sur le concept révolutionnaire qui prétendait que les détenus qui présentaient des risques minimes bénéficieraient de la pratique d'exercices et de compétences acquises pendant le travail en plein air dans des établissements autonomes. Une cérémonie de dévoilement d'une plaque provinciale, durant la fin de semaine du congé d'août, rendra hommage à l'un des plus grands centres d'éducation surveillée du 20^e siècle en Ontario. (Village de Burwash)

Jeudi 14 septembre – La présence française à Hearst

La plupart des Canadiens français qui se sont établis à Hearst sont venus pour devenir agriculteurs. Cependant, ils ont fini par se tourner vers l'industrie de l'exploitation forestière, plus rentable. Au fil des ans, la communauté de langue française de Hearst, jadis une minorité, a fini par représenter 89 % de la population, les Francophones assumant des rôles de chef de file dans le domaine culturel, économique et politique. En dévoilant cette plaque, on rendra hommage à l'épanouissement de cette importante communauté du Nord de l'Ontario. (Hearst)

Samedi 16 septembre – School Section No. 5 Crosby

Cette charmante école à deux étages, inaugurée en 1887, est un exemple de la campagne datant de la fin de l'époque victorienne qui visait à améliorer le système d'éducation publique en Ontario grâce à la construction d'écoles plus grandes et plus sophistiquées. La Fiducie dévoilera une plaque provinciale rendant hommage à l'importance de ce bâtiment. (Crosby)



Jeudi 5 octobre – L'honorable Pauline M. McGibbon

Avant de devenir la première lieutenant-gouverneure de l'Ontario (1974-1980), M^{me} McGibbon a été chancelière des Universités de Toronto et de Guelph, présidente du Centre national des Arts à Ottawa, et membre du conseil d'administration de Massey Hall et de Roy Thomson Hall. Elle a été nommée Officier de l'Ordre du Canada en 1967 et Compagnon de l'Ordre du Canada en 1980. Joignez-vous à nous pour célébrer ses remarquables contributions. (Sarnia)

LA FIDUCIE CHANGE DE VISAGE

Les modifications apportées l'année dernière à la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario* ont changé le nom de la Fondation du patrimoine ontarien en Fiducie du patrimoine ontarien et elles ont confié à cet organisme un rôle accru en matière de préservation du patrimoine naturel, de même qu'un rôle consultatif majeur auprès du ministère de la Culture en vue de la désignation provinciale des sites du patrimoine culturel.

Comme suite à ces changements, la Fiducie souhaite mettre à jour son système d'identité visuelle pour refléter la portée de son nouveau mandat. L'ancien logo, une plaque provinciale de couleur bleue et or, représentait le symbole et le programme les plus anciens et les mieux connus. Le nouveau logo reflète le mandat renforcé de la Fiducie grâce à quatre composantes graphiques :

• **Une plaque provinciale** qui confère un sentiment de continuité par rapport à l'ancien logo et qui illustre le programme le plus populaire de l'organisme; elle évoque la commémoration et la célébration par la Fiducie de sites et d'événements patrimoniaux importants

- **Un pin blanc stylisé** – l'arbre provincial – qui illustre le mandat élargi au plan du patrimoine naturel
- **Une colonne ionique** qui représente la directive confiée à la Fiducie, soit identifier, préserver, protéger et promouvoir le patrimoine architectural et culturel de la province
- **Un trille provincial stylisé** qui évoque le rôle joué par la Fiducie en tant que fiduciaire patrimonial de la province, qui détient des biens immobiliers au nom de la Couronne et de la population de l'Ontario

Le nouveau logo a été officiellement dévoilé par la Fiducie lors de la célébration annuelle de la Fête du patrimoine organisée cette année au Centre des salles de théâtre Elgin et Winter Garden de Toronto, le 20 février.



POINTS SAILLANTS DE LA SEMAINE DU PATRIMOINE

La Fête du patrimoine 2006 a été célébrée en bonne et due forme au théâtre Winter Garden de Toronto.

Le 20 février, la Fiducie du patrimoine ontarien a accueilli près de 500 invités pour célébrer le patrimoine. Le thème de la Fête, cette année, *Nos lieux culturels patrimoniaux*, encourageait la célébration de nos bâtiments culturels, qu'il s'agisse de salles de concert, d'opéras, de théâtres, de maisons longues des Premières nations, de centres communautaires, de musées et de galeries d'art.

Animée par Steve Paikin (co-animateur de *Studio 2*, TVO), la célébration incluait des discours de l'honorable James K. Bartleman (lieutenant-gouverneur de l'Ontario), de l'honorable Lincoln M. Alexander (président de la Fiducie du patrimoine ontarien) et de Richard Alway (Commission des lieux et monuments historiques du Canada). L'honorable Madeleine Meilleur (ancienne ministre de la Culture et ministre déléguée aux Affaires francophones) a brossé un portrait de l'Initiative fédérale des endroits historiques et de la nouvelle trousse à outils sur le patrimoine du ministère de la Culture permettant d'assurer la conservation efficace du patrimoine. Par ailleurs, elle a annoncé que la Fiducie du patrimoine ontarien allait diriger la compilation d'un inventaire provincial des propriétés religieuses. « Cet inventaire », a déclaré la ministre Meilleur, « permettra au gouvernement, aux municipalités et aux groupes confessionnels de planifier la préservation et la conservation intégrée de ces propriétés ».

La chorale de la St. Michael Catholic School de Toronto et le groupe de musique et de danse sud-africain Umoja ont divertifié l'auditoire (qui incluait des élèves de la Lincoln M. Alexander Elementary School) en proposant des spectacles dynamiques.

Après la cérémonie, une réception a été organisée qui a permis de mettre en valeur le dernier projet de restauration de décors de vaudeville de la Fiducie, les magnifiques décors du scarabée. La Fiducie maintient la plus importante collection au



. Rangée du fond, à partir de la gauche : Richard Alway, l'honorable Lincoln M. Alexander, l'honorable James K. Bartleman, Andra Takacs et Bryan P. Davies (donateurs pour les travaux de restauration des décors du scarabée), Richard Moorhouse (directeur général de la Fiducie), Scott Hand (donateur pour les travaux de restauration des décors du scarabée) et Steve Paikin. Premier rang, à partir de la gauche : Brenda Noutay, Nathaniel Trinidad et Michelle Rhodes de la chorale de la St. Michael Catholic School et l'honorable Madeleine Meilleur. Photo : David Lee

monde de décors de la période du vaudeville. Ces décors ont été découverts dans l'arrière-scène durant les travaux de restauration des théâtres, en 1987-1989. Par ailleurs, les officiels ont découpé un gâteau sur lequel figurait le nouveau logo de la Fiducie (dévoilé plus tôt au cours de la journée).

Bien que les travaux patrimoniaux se déroulent toute l'année, cet événement de lancement est une manifestation attendue par les adeptes et les intervenants du secteur du patrimoine qui peuvent célébrer ensemble leurs réalisations.

LA FRÉNÉSIE DES PRÉPARATIFS DU MARIAGE

La saison 2006 de Portes ouvertes Ontario bat son plein et des manifestations ont déjà eu lieu à Guelph, Hamilton et Chatham-Kent. Et cela ne fait que commencer. Il y a cette année 45 séries de manifestations communautaires (dont 13 nouvelles) qui se dérouleront entre avril et octobre dans tous les coins de la province.

Soyez toutefois vigilants lorsque vous visitez ces sites du patrimoine. Vous constaterez peut-être quelque chose d'étrange dans le comportement de certaines personnes autour de vous. Où que vous alliez, vous allez rencontrer des individus qui scrutent les sites du patrimoine avec un intérêt qui ne se limite pas aux balustrades richement sculptées ou aux édifices néoclassiques. Notez les coups d'œil prudents... les murmures feutrés... les notes griffonnées. Ces visiteurs des Portes ouvertes vivent une expérience radicalement différente.

Chaque année, de nombreux visiteurs des collectivités Portes ouvertes à travers la province profitent de l'occasion pour aller au-delà de la simple découverte des merveilles de notre patrimoine architectural. Ils font leur tournée - ils examinent les sites du patrimoine en fonction de leur capacité d'accueillir des mariages. La frénésie des préparatifs du mariage a commencé!

Cette salle pourra-t-elle accueillir 250 invités? Est-ce le style architectural que nous voulons en toile de fond pour nos photos? Nos invités pourront-ils danser ou aurons-nous seulement un dîner assis? Telles sont les questions que doivent se poser ces mordus du patrimoine, alors qu'ils passent d'un bâtiment ancien à l'autre à la recherche de l'endroit parfait pour leur réception de mariage.

« Les Portes ouvertes ont une signification différente selon les personnes », déclare Jane French, organisatrice de Portes ouvertes Toronto. « Alors que la majorité de nos visiteurs viennent pour voir l'intérieur de bâtiments qui sont souvent interdits au public, d'autres ont une motivation complètement différente - avec des cloches de mariage qui résonnent dans leur tête. C'est fascinant de prendre part à cette expérience. »

Heureusement, la Fiducie du patrimoine ontarien - comme d'autres organismes à travers la province - offre plusieurs sites du patrimoine pour des réunions d'exception. Nos centres de conférence et de réception originaux vous proposent tout ce que vous pouvez attendre d'une installation de grande classe : des salles du patrimoine d'une grande beauté et élégance, des emplacements pratiques et de la grande cuisine proposée par des traiteurs d'exception.

Nous disposons d'une équipe expérimentée de coordonnateurs d'événements et d'une liste de traiteurs professionnels qui vous aideront à organiser les détails importants de votre manifestation exceptionnelle et inoubliable. Nous proposons des conseils opportuns ainsi qu'une aide efficace. Et nous faisons des miracles pour satisfaire des besoins spécifiques ou des réservations de dernière minute.

Choisissez entre la riche ambiance historique de la Maison George Brown, la splendeur édouardienne du Centre du patrimoine ontarien, la majestueuse Place Fulford ou le spectaculaire Centre des salles de théâtre Elgin et Winter Garden. Tous ces sites sont ouverts pendant les manifestations de Portes ouvertes Ontario.

Alors, ne soyez pas inquiets si vous voyez dans les coins des couples chuchotant sur un ton feutré en gribouillant des notes. Ils sont là pour le patrimoine - exactement comme vous. Pour l'instant, toutefois, la frénésie des préparatifs du mariage les préoccupe quelque peu.

Encadré : Pour de plus amples renseignements sur les centres de conférence et de réception de la Fiducie, appelez le 416 314-3585 ou consultez : www.heritagetrust.on.ca.



Les salons de la Maison George Brown (à Toronto) offrent un cadre élégant pour un petit mariage ou un dîner.

L'ARBRE PROVINCIAL : LE PIN BLANC

Par Barbara Heidenreich

Les constructeurs de bateaux à voile britanniques recherchaient, durant les années 1800, les grands pins blancs et droits pour leurs mats. Les plus beaux arbres d'Amérique du Nord britannique étaient estampillés par la Couronne et réservés à la marine royale britannique.

Avec ses bouquets de cinq aiguilles douces, le pin blanc reste une source de bois d'œuvre de grande valeur. Bien que leur nombre ait beaucoup diminué dans le Sud de l'Ontario, on peut toujours apercevoir la forme caractéristique des longs pins blancs

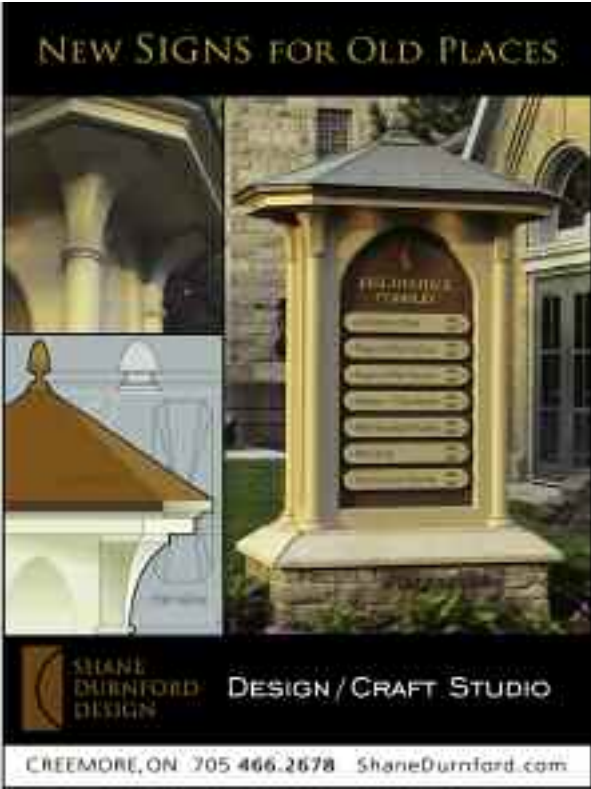
Marais de Lone Pine, Braham.

arrivés à maturité dans les champs, dépassant tous les autres arbres des boisés. Il s'agit en effet du plus grand conifère de l'Est du Canada. Ses branches tentaculaires ont tendance à pousser à angle droit par rapport au tronc, mais deviennent souvent irrégulières lorsque les arbres poussent dans des champs, en raison de l'effet des vents prévalents. Cette caractéristique est très appréciée des artistes.

Le pin blanc (*Pinus strobus*) a été désigné comme l'emblème arboricole de l'Ontario en vertu de la *Loi sur l'emblème arboricole*, qui a reçu la sanction royale le 1^{er} mai 1984. Aux termes de cette loi, on a ainsi reconnu officiellement la contribution du pin blanc à l'économie de la province.

Le nouveau logo de la Fiducie du patrimoine ontarien rend aussi hommage au pin blanc, car il symbolise le rôle de préservation du patrimoine naturel de la province confié à la Fiducie. Une des servitudes protectrices du patrimoine de la Fiducie est située sur un site appelé le sanctuaire du marais de Lone Pine. Acheté par Murial Braham, ce marécage d'intérêt provincial du canton de Cramahe, Northumberland, vaut la peine d'être visité en raison de la sauvagine qui s'y reproduit et de l'habitat d'oiseaux migrateurs, et aussi pour le magnifique pin blanc solitaire qui surplombe le marais de Murial.

Barbara Heidenreich est coordonnatrice du patrimoine naturel à la Fiducie du patrimoine ontarien



L'anatomie d'une servitude protectrice du patrimoine : la conception d'un cadre de partenariat pour la conservation

Par Jeremy Collins

Les particuliers propriétaires fonciers sont souvent confrontés à un grand dilemme – comment préserver le patrimoine de leurs terres pour les générations à venir dans un monde où le changement n'est pas seulement permanent, mais continue à s'accélérer à mesure que les avancées scientifiques influencent chaque aspect de notre vie quotidienne. Heureusement, ils ne sont pas seuls.

Il existe une communauté grandissante de défenseurs de la conservation du patrimoine qui veulent aider de tels propriétaires fonciers à relever ce défi. Les servitudes protectrices du patrimoine fournissent un mécanisme juridique aux propriétaires fonciers privés pour leur permettre de s'associer à la communauté du patrimoine afin de conserver les ressources du patrimoine sur leur propriété. Les servitudes protègent plus que les bâtiments et les éléments de construction. Elles protègent également des sites naturels, l'habitat d'espèces menacées d'animaux ou de plantes ou des paysages culturels. Il s'agit d'accords volontaires juridiques conclus entre un propriétaire de biens patrimoniaux et un organisme patrimonial – comme la Fiducie du patrimoine ontarien – dont

l'objectif commun consiste à assurer la conservation à long terme des ressources patrimoniales de la propriété. L'accord légal étant un titre enregistré, il lie le propriétaire actuel de même que les propriétaires futurs de cette propriété. De cette façon, les servitudes peuvent protéger à perpétuité les éléments patrimoniaux d'une propriété.

Les servitudes sont, dans leur fondement, un ensemble de conditions qui traitent de la façon dont les propriétaires fonciers privés et le secteur du patrimoine peuvent s'unir pour conserver des ressources patrimoniales spécifiques. Lorsqu'on examine l'anatomie d'une servitude protectrice du patrimoine ainsi que ses différentes composantes, il est possible de voir comment les parties travaillent ensemble pour tendre vers l'objectif commun, soit la conservation du patrimoine. Cet accord prévoit des droits et des devoirs pour les deux parties. La servitude permet au propriétaire foncier de continuer à jouir de sa propriété tout en garantissant que les décisions qui risquent d'affecter les ressources sont prises en fonction de méthodes et de principes de conservation empreints de sagesse.

Les servitudes de conservation s'appuient sur un certain nombre d'éléments de base. Ils comprennent : une description des éléments patrimoniaux de la propriété; une clause d'intention commune; les droits et les devoirs du propriétaire comme de l'organisme du patrimoine; et un ensemble de clauses juridiques générales. Au centre de la plupart des servitudes de conservation figure une partie qui impose au



Willem Hanrath, ses enfants et ses petits-enfants reçoivent une petite plaque de la Fiducie du patrimoine ontarien en hommage à leur généreux don d'une servitude protectrice du patrimoine naturel pour la forêt Caistor-Canborough Slough, zone d'intérêt naturel et scientifique (47 acres/19 hectares).

propriétaire foncier de demander l'accord de l'organisme du patrimoine pour toute activité qui risquerait d'affecter les éléments protégés du patrimoine. Pour sa part, l'organisme du patrimoine accepte de gérer la propriété avec le propriétaire foncier sur une base régulière et de garantir la conservation appropriée des ressources. Pour vérifier la conformité et, si nécessaire, prendre les mesures correctives dans le cadre de l'accord, ce dernier octroie aussi à l'organisme patrimonial un droit d'accès à la propriété – ou, pour utiliser le terme juridique, un « droit de passage ».

Les outils à votre disposition pour la conservation du patrimoine sont nombreux. Alors que l'acquisition de propriétés préserve clairement les bâtiments, les servitudes permettent que la propriété soit habitée ou soit destinée à un autre usage, tout en respectant dans le même temps les ressources patrimoniales protégées par ces accords juridiques. De cette façon, vous pouvez continuer à jouir de votre propriété patrimoniale, tout en sachant qu'elle sera protégée à l'avenir.

Jeremy Collins est le coordonnateur des acquisitions et de l'intendance auprès de la Fiducie du patrimoine ontarien.

Le jardinage, clé de la biodiversité

Par Karen Abel

De nos jours, de nombreux jardiniers trouvent des moyens agréables et éducatifs de participer à la promotion et à la préservation du patrimoine naturel de l'Ontario grâce à la création de jardins de plantes indigènes inspirés par l'habitat. Ces jardins reflètent la riche biodiversité de la province.

Cherchant l'inspiration dans les paysages naturels, les jardiniers contemporains créent de beaux jardins dans les prés, les prairies, les forêts et les marécages, basés sur les écosystèmes dynamiques qui ont façonné le patrimoine

indigènes permettent de remplacer les pelouses qui nécessitent beaucoup d'entretien et qui nuisent à l'environnement, de même que les jardins exotiques cultivés. Une fois établies, les plantes indigènes poussent sans arrosage, sans engrais et sans herbicides. Faire pousser ces espèces améliore la biodiversité et renforce la source locale de graines. Les plantes indigènes attirent également une grande variété d'oiseaux, de papillons et d'autres espèces sauvages qui dépendent des espèces indigènes qui leur procurent nourriture et abri.

En Ontario, les plantes indigènes sont des espèces qui ont vécu dans une région bien spécifique avant la colonisation européenne. Les quelque 1 900 plantes indigènes de la province ont évolué avec le temps en fonction des schémas de pluviométrie, de l'état des sols, du climat, de la faune et de la flore. Les plantes qui ne sont pas des espèces indigènes, mais qui ont été importées d'autres parties du monde, ont menacé notre biodiversité. Appelées également exotiques, étrangères, envahissantes ou mauvaises herbes, les espèces non indigènes se développent rapidement – souvent en concurrence avec les espèces indigènes et en altérant la composition des ensembles naturels.

Tout le monde peut inclure des plantes indigènes dans son aménagement

paysager, qu'il s'agisse d'un petit jardin de fleurs sauvages dans un jardin urbain ou d'une vaste prairie à papillons dans une collectivité rurale. Pour démarrer votre projet, dessinez une carte de l'endroit que vous allez planter pour recenser les éléments topographiques, les arbres existants, les zones d'ombre et de soleil et les points d'eau. Il est également important de déterminer le type de sol pour choisir les plantes indigènes les mieux adaptées à votre site. De nombreuses espèces indigènes poussent, par exemple, dans les sols pauvres sablonneux ou argileux que l'on trouve dans la plupart des jardins urbains. Après avoir identifié les caractéristiques de votre site, vous pouvez déterminer le thème du patrimoine naturel le plus approprié à votre jardin.

Choisissez des espèces qui, à l'état sauvage, poussent ensemble; imitez la composition d'ensembles naturels. Combinez des espèces qui fleurissent à des périodes différentes. Pensez également à inclure des plantes qui, à l'état sauvage, se font de plus en plus rares. Il est important de vérifier l'origine de vos plantes. N'utilisez que des plantes qui proviennent de votre région de la province et n'achetez jamais de plantes qui ont été arrachées dans la nature.

Les jardiniers entretiennent ensemble des milliers d'acres à travers la province et jouent un rôle important dans la protection de notre patrimoine naturel. Les gens communient davantage avec la nature en jardinant qu'en s'adonnant à toute autre activité. En créant un jardin de plantes indigènes, vous pouvez participer à la restauration d'un maillon affaibli du patrimoine, tout en améliorant l'environnement de votre collectivité.

Karen Abel est coordonnatrice du patrimoine naturel à la Fiducie du patrimoine ontarien.



Un jardin urbain avec des rudbeckias à tête grise, une espèce indigène des prairies.

naturel de la province pendant des milliers d'années. La plantation d'espèces indigènes, également appelée le jardinage écologique ou naturalisé, permet de préserver la connaissance du patrimoine naturel et de promouvoir une approche du jardinage soucieuse de l'environnement, grâce au recours à des principes écologiques.

Véritable délice pour le jardinier, les plantes indigènes sont plaisantes sur le plan esthétique et nécessitent peu d'entretien. Elles procurent une grande diversité de couleurs, de hauteurs et de textures tout au long de l'année. Résistants aux insectes nuisibles et aux maladies, à l'hiver et à la sécheresse, ces jardins de plantes

Pour de plus amples renseignements, consultez le Réseau Canadien pour la Conservation de la Flore (www.rbg.ca/cbcn/en/publications/misc/homeowner.htm) ou la Society for Ecological Restoration - Native Plant Resource Guide for Ontario www.serontario.org/publica.htm. De nombreux organismes locaux voués à la nature publient aussi des documents qui vous accompagneront à chaque étape de votre projet de jardinage de plantes indigènes.



Un grand pré à papillons à Ruthven Park.

Laisser des traces

Par Paula Terpstra

Le réseau de sentiers de l'Ontario, long de 64 000 km, traverse des paysages variés, qu'il s'agisse de la nature à l'état sauvage ou de zones rurales et urbaines. Ces sentiers incluent des voies d'eau, des itinéraires de portage et des voies piétonnières dotées de surfaces naturelles, des voies polyvalentes aux surfaces fabriquées, de même que d'autres sentiers. Quels que soient vos intérêts, vous trouverez sans nul doute une activité de randonnée qui vous conviendra.



© Tourisme Ontario

Randonnée récréative dans la région pittoresque de Thunder Bay.

Le gouvernement de l'Ontario, par l'entremise du ministère de la Promotion de la santé, a conçu un plan à long terme qui offre des orientations en matière de planification, de gestion, de promotion et d'utilisation des sentiers de la province. Le plan, appelé Stratégie ontarienne pour l'aménagement des pistes et des sentiers, a été élaboré en partie pour appuyer VIE ACTIVE 2010, la stratégie gouvernementale visant à accroître la participation sportive et les niveaux d'activité physique des Ontariennes et Ontariens. Par ailleurs, le plan appuie d'autres stratégies gouvernementales, y compris la Stratégie pour le tourisme en Ontario et le Plan de la ceinture de verdure.

La Stratégie ontarienne pour l'aménagement des pistes et des sentiers a été publiée en octobre 2005, à la suite de vastes travaux de collaboration impliquant les ministères gouvernementaux et d'autres intervenants communautaires. Elle favorise la collaboration continue entre les paliers de gouvernement, les organismes à but non lucratif et des groupes du secteur privé pour déboucher sur une vision commune pour les sentiers.

La Fiducie du patrimoine ontarien a été activement impliquée durant toute la phase d'élaboration de la Stratégie ontarienne pour l'aménagement des pistes et des

sentiers. Elle collabore avec de nombreux organismes pour assurer sa mise en œuvre.

Les réseaux de sentiers jouent un rôle important, car ils contribuent à assurer le bien-être des Ontariennes et des Ontariens. Ils améliorent la santé, renforcent l'économie grâce au tourisme, et édifient des collectivités plus dynamiques grâce à la participation des bénévoles et des propriétaires terriens privés. Ils contribuent aussi à conserver et à faire apprécier l'environnement.

La Stratégie ontarienne pour l'aménagement des pistes et des sentiers prévoit l'établissement d'un réseau de sentiers diversifié de classe mondiale – planifié et utilisé de façon écologiquement responsable – qui permet d'améliorer la santé et la prospérité de l'ensemble de la population de l'Ontario. Il faudra, pour ce faire, que les intervenants de ce secteur collaborent pour décider s'il faut créer un réseau viable de sentiers dans toutes les régions de l'Ontario, afin de satisfaire les besoins de divers usagers. Par ailleurs, la planification et l'utilisation des sentiers devront favoriser la protection de l'environnement et contribuer à l'utilisation responsable et à l'appréciation des ressources du patrimoine naturel et culturel. On améliorera la qualité de vie de tous les Ontariens et Ontariennes en organisant des activités récréatives basées sur les sentiers, qui promeuvent un mode de vie plus actif et qui renforcent la prospérité économique des collectivités en prévoyant d'autres opportunités touristiques.

La Fiducie a souvent l'occasion de partager avec autrui son expérience des initiatives portant sur les sentiers et d'offrir une aide dans des domaines connexes. Par exemple, la Fiducie a pendant longtemps appuyé les sentiers – surtout par



© Tourisme Ontario

Randonnée près de Killarney.

l'entremise de son partenariat de longue durée avec la Bruce Trail Association (BTA), pour trouver un itinéraire permanent pour le sentier Bruce. Le sentier Bruce, qui est le sentier de randonnée de longue distance le plus vieux du Canada, s'étend sur 725 km le long de l'escarpement du Niagara, de Queenston dans la péninsule du Niagara à Tobermory, à la pointe nord de la péninsule de Bruce. Jusqu'à présent, seulement 49 pour cent du sentier Bruce sont protégés.

La Fiducie a prêté son concours en détenant le titre sur plus de 100 propriétés (4 055 acres) – soit près de 60 pour cent de tous les biens immobiliers détenus par la Fiducie – et en offrant des sentiers récréatifs ou en accordant des servitudes protectrices du patrimoine dans 15 autres propriétés. Le partenariat positif établi entre la Fiducie et la BTA permet de veiller à ce que les terres détenues par la Fiducie soient conservées en tant qu'atout provincial, à perpétuité, au nom de la population de l'Ontario. Quant à la BT, elle se focalisera sur l'expansion et la gestion du sentier et des terres avoisinantes.

La collaboration permettra de réaliser les objectifs des partenaires, tout en appuyant les orientations définies dans la Stratégie ontarienne pour l'aménagement des pistes et des sentiers. Ces partenariats permettent à la Fiducie de collaborer avec des groupes d'intervenants pour renforcer la viabilité des sentiers ontariens, d'améliorer l'expérience vécue en se promenant le long des sentiers et de sensibiliser les Ontariennes et les Ontariens à leur existence. La mise en œuvre, en 2006, de la Stratégie ontarienne pour l'aménagement des pistes et des sentiers favorisera l'émergence de nouvelles initiatives, comme la cartographie des sentiers, l'utilisation

des véhicules tout-terrain, l'élaboration de lois liées aux sentiers, la création d'un site Web dédié aux sentiers et la conception d'autres projets qui ont été identifiés comme priorités durant la phase de conception de la stratégie.

Grâce à l'engagement du gouvernement provincial et d'un groupe divers d'intervenants s'intéressant aux sentiers, nous espérons que le public disposera de nouvelles occasions de s'adonner à ses activités favorites le long de ces sentiers.

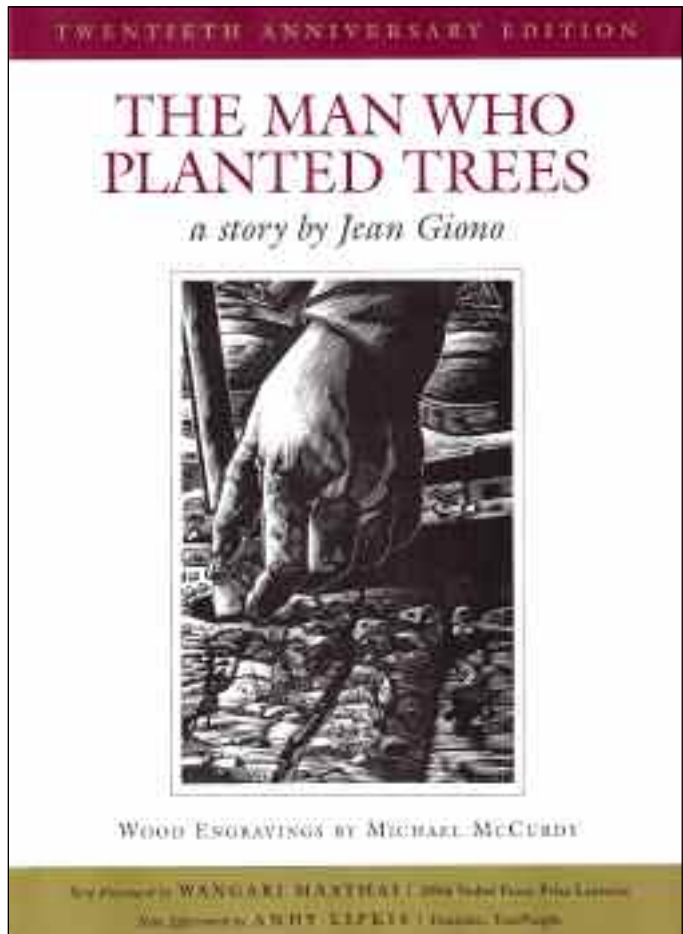
Paula Terpstra est coordonnatrice du patrimoine naturel à la Fiducie du patrimoine ontarien.



© Tourisme Ontario

Les sentiers de randonnée près de Tobermory sont fréquentés toute l'année.

. . . sur les étagères



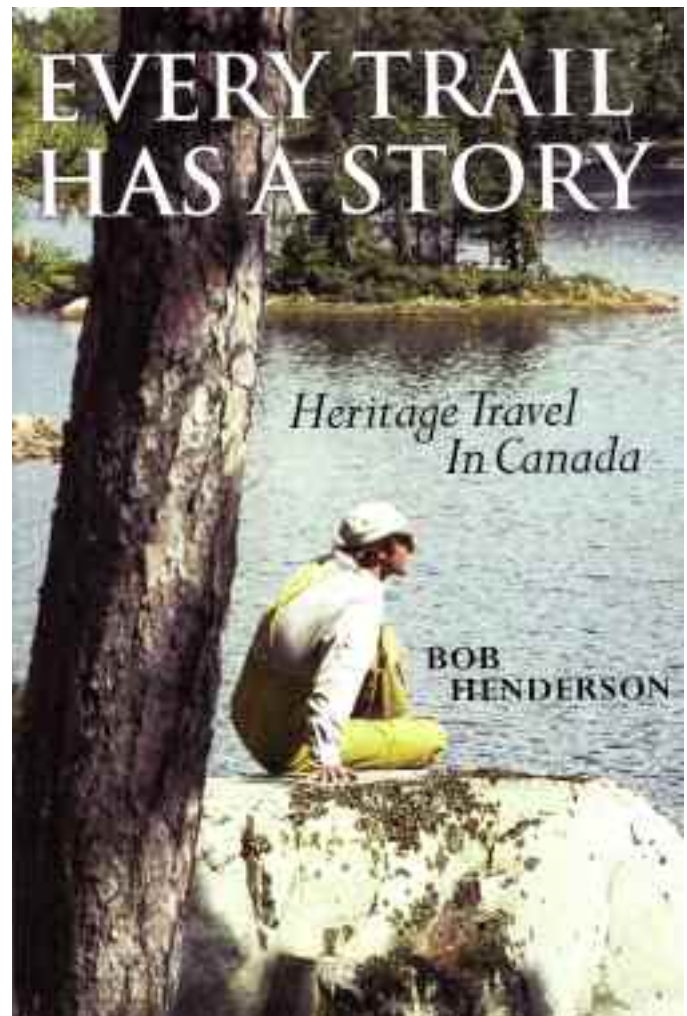
THE MAN WHO PLANTED TREES (L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES) – ÉDITION DU 20^e ANNIVERSAIRE

Chelsea Green Publishing Company (White River Junction, Vermont). Le récit extraordinaire de Jean Giono fait revivre un berger qui plante cent glands par jour pendant trente ans. Ses efforts inlassables transforment la campagne, revitalisent sa collectivité et nous apprennent ce que sont l'espoir et l'humanité et notre propre capacité de changer le monde.

Cette édition spéciale du 20^e anniversaire inclut une préface du lauréat du Prix Nobel, Wangari Maathai, dont le mouvement de la ceinture de verdure a permis de planter des millions d'arbres et de redonner espoir aux femmes et aux familles dans tout le Kenya. La nouvelle postface du fondateur de TreePeople, Andy Lipkis, relate sa propre expérience de la plantation d'arbres dans les écosystèmes étranges de Los Angeles, et offre des idées pratiques d'action au sein de nos collectivités. Cette édition est imprimée à 100 pour cent sur du papier recyclé. Gravures sur bois de Michael McCurdy.

EVERY TRAIL HAS A STORY (CHAQUE SENTIER EST EMPREINT D'HISTOIRE) **Natural Heritage Books.** Le Canada recèle de lieux touristiques qui mêlent patrimoine et paysages afin de créer des histoires qui captivent notre imagination. Dans tout le pays, on peut découvrir des preuves incroyables de la vie humaine, au fil des siècles. De la formation rocheuse de Majorville (qui est aussi vieille que Stonehenge), en passant par les réseaux de sentiers de randonnée conçus par des peuples autochtones avant l'arrivée des colons, les routes du commerce des fourrures, et plus récemment la ruée vers l'or de Chilkooot en 1897, Bob Henderson fait revivre notre histoire dans sa relation avec la nature. Tout cela est magnifiquement illustré par la citation norvégienne qui dit que « la nature est vraiment le cœur de la culture ».

Bob Henderson est professeur d'enseignement de plein air à l'Université McMaster. Il a commencé très jeune comme campeur avant de devenir membre du personnel responsable des expéditions en canoë au camp Ahmek, dans le parc Algonquin. Il s'intéresse depuis toujours au patrimoine touristique canadien et au



guidage touristique.

DES ARBRES REMARQUABLES – PRÉSERVATION DES ARBRES PATRIMONIAUX EN ONTARIO

PAR FRAN MOSCALL

Qu'est-ce qui pèse plus qu'aucun animal terrestre et qui est plus vieux que nombre d'anciens monuments? Les plus vieux organismes vivants sont – ce qui n'est pas surprenant – les arbres. Un chêne ou un hêtre massif peut peser 30 tonnes, recouvrir 2 000 pieds carrés et inclure 10 milles de petites et longues branches. Chaque année, un gros arbre projette plusieurs tonnes d'eau à une distance de 100 pieds dans l'atmosphère, produit une nouvelle récolte de 1 000 feuilles et recouvre son tronc et ses branches d'une nouvelle couche d'écorce d'une superficie d'un demi acre (voir le livre de Thomas Packenham, *Meetings with Remarkable Trees*).

Il existe de nombreux exemples de beaux arbres patrimoniaux en Ontario. La Fiducie du patrimoine ontarien, par exemple, protège plusieurs de ces monuments vivants situés sur des propriétés qui lui appartiennent ou qu'elle protège. Un hêtre spectaculaire (photo) et un chêne géant à Ruthven, propriété située à Cayuga, sont tous un des maillons qui nous rattache à notre passé et à nos origines en Ontario. Voici la définition d'un arbre patrimonial :

Un arbre patrimonial est un spécimen important en raison de sa taille, de sa forme, de sa beauté, de son âge, de sa couleur, de sa rareté, de sa constitution génétique ou de toute autre caractéristique distinctive. Il s'agit d'une relique vivante qui témoigne de la modification culturelle par les peuples autochtones et non autochtones, y compris des morceaux d'écorce ou de bois sans nœud, le forage d'essai pour connaître l'état, des sillons pour recueillir la sève, ou des flaches pour marquer un sentier. Il s'agit aussi d'un repère communautaire important; d'un spécimen associé à un personnage historique, à un lieu, à un événement ou à une période; d'un représentant d'une plante cultivée par nos ancêtres et leurs successeurs et qui risque de ne plus l'être; d'un arbre lié aux mythes, légendes, traditions ou folklore locaux; au d'un spécimen identifié par des membres de la communauté comme méritant d'être reconnu comme revêtant une importance patrimoniale (avec la permission de Paul Aird, professeur émérite,



Ce hêtre majestueux est situé dans la propriété Ashbridge de Toronto, une propriété qui appartient à la Fiducie du patrimoine ontarien qui l'administre.

Faculté de foresterie, Université de Toronto).

L'Ontario Heritage Tree Alliance a lancé en 2005 une initiative pour aider les collectivités à identifier et préserver les arbres du patrimoine. Ce partenariat inclut la Fiducie du patrimoine ontarien, l'Ontario Urban Forest Council, le ministère des Richesses naturelles, l'Association forestière de l'Ontario, le Patrimoine Communautaire de l'Ontario, LEAF, le Elora Centre for Environmental Excellence et deux groupes de contribuables. Ces partenaires ont conçu une trousse à outils permettant d'identifier, d'évaluer et de préserver des arbres patrimoniaux de l'Ontario.

La trousse à outils aidera les collectivités dans leur « quête aux grands arbres » qui permettra d'identifier les arbres de leur collectivité qui méritent d'être désignés arbres patrimoniaux et d'être protégés. Financée grâce à une subvention du ministère de la Culture, la trousse à outils a fait l'objet d'essais à Elora et dans le comté de Simcoe Sud où des recherches

communautaires ont permis de désigner un petit groupe d'arbres magnifiques et de dévoiler des plaques rendant hommage aux arbres patrimoniaux. Le lancement de la trousse à outils à l'échelle de la province est prévu pour 2006.

Les arbres patrimoniaux remarquables de l'Ontario continueront à faire le bonheur des générations futures grâce aux efforts de collaboration permettant d'assurer leur préservation.

Fran Moscall est coordonnatrice de projet à l'Ontario Heritage Tree Alliance.

CÉLÉBRATION DU TRIOMPHE DE L'ESPRIT HUMAIN!



Venez découvrir les réalisations de Josiah Henson (l'oncle Tom) grâce à des expositions interactives, des objets d'époque et une vidéo didactique. La fuite dramatique de Henson, un ancien esclave américain, sert de toile de fond à votre découverte des épreuves et des triomphes des personnes en quête de liberté sur le sol canadien.

Nouveau en 2006

Venez découvrir les nouvelles expositions didactiques à la galerie de la liberté du chemin de fer clandestin et au théâtre North Star

Célébration de la Journée
de l'émancipation
7 août 2006

Ouvert du 20 mai au 28 octobre 2006, du mardi au samedi, de 10 h à 16 h
Dimanche, de midi à 16 h
Ouvert les lundis des mois de juillet et d'août et durant les jours fériés
Entrée payante
29251 Uncle Tom's Road
Dresden (Ontario)
Téléphone : 519 683-2978
www.uncletomscabin.org
uncletom@mnsi.net



Un organisme du gouvernement de l'Ontario

Le Lieu historique de la Case de l'oncle Tom appartient à la Fiducie du patrimoine ontarien qui l'administre.

*Une occasion spéciale dans
des hauts-lieux du centre-ville*



Laissez nos cadres magnifiques inspirer vos événements spéciaux.
Fiducie du patrimoine ontarien

Centres de conférences et de réceptions
Veuillez composer le **416 314-3585** pour organiser une visite des lieux.
www.heritagetrust.on.ca

Retour en arrière à la
**Place
Fulford**



Venez découvrir cette magnifique demeure édouardienne surplombant les rives du puissant fleuve Saint-Laurent. Outre les visites guidées, vous pouvez déjeuner dans le salon de thé et visiter la boutique de cadeaux.

Pour de plus amples renseignements, composez le
(613) 498-3003 ou visitez www.heritagefdn.on.ca.

Place Fulford, 287, rue King Est, Brockville